

CHARGÉ(E) DE MISSION HYDROGEOLOGUE — ANIMATEUR(RICE) DU SAGE NAPPES PROFONDES

Fiche de poste

CONTEXTE

L'Institution Adour est un syndicat mixte oeuvrant pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. En tant qu'EPTB, elle mène une mission à l'échelle globale du bassin de l'Adour pour assurer une cohérence des politiques et actions à l'échelle des bassins versants et en conduisant des missions d'animation ou de maîtrise d'ouvrage de projets sur ces domaines de compétences, en concertation avec les partenaires et acteurs des territoires. L'ensemble de ses missions est exercé en lien et en complémentarité avec les acteurs compétents sur les territoires du bassin de l'Adour.

Historiquement impliquée sur les milieux aquatiques superficiels et les nappes d'accompagnement, l'Institution Adour investit depuis 2018 du temps d'animation pour améliorer la connaissance des enjeux liés aux ressources souterraines profondes et pour fédérer les usagers et acteurs de ces nappes.

Les enjeux autour des nappes profondes

Les nappes souterraines profondes du sud du bassin aquitain comprennent plusieurs formations hydrogéologiques, incluant principalement les aquifères de l'Eocène, du Paléocène, du Crétacé et autres structures annexes en intéraction. Leurs limites géographiques dépassent le périmètre du bassin hydrographique superficiel de l'Adour.

Ces nappes sont sollicitées par différents usages préleveurs :

- l'alimentation en eau potable représente la majorité de ces prélèvements ;
- les activités de thermalisme correspondent au deuxième secteur préleveur ;
- les prélèvements agricoles sont moins importants dans ces nappes profondes en termes de volumes ;
- les activités industrielles prélèvent à ce jour de manière plus anecdotique.

Un autre usage des formations souterraines est constitué par le stockage de gaz naturel en sous-sol. Cette activité influe fortement sur les niveaux des nappes souterraines avec des variations annuelles conséquentes.

Les nappes profondes constituent des ressources stratégiques pour ces usages, aujourd'hui et à l'avenir, dans le contexte de changement climatique. Or, du fait de leur exploitation, les niveaux des nappes baissent depuis plusieurs décennies. De plus, des enjeux relatifs à leur qualité peuvent exister localement au niveau de secteurs d'affleurement les rendant vulnérables aux pollutions.

La question d'une gestion concertée, raisonnée et durable de ces ressources est travaillée depuis 2018. Après 4 années de dialogue, les acteurs locaux usagers de ces nappes ont unanimement convenu de travailler à l'émergence d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux dédié à la gestion de ces ressources souterraines.

MISSIONS PRINCIPALES

Le(la) chargé(e) de mission est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du service gestion intégrée et sous l'autorité du DGS de l'Institution Adour.

1/ Animation et expertise autour des nappes profondes du sud du bassin aquitain:

Sa mission consiste à structurer et animer techniquement la démarche d'émergence et d'élaboration d'un SAGE sur les nappes souterraines profondes.

Pour ce faire, il(elle) doit notamment :

- Susciter l'adhésion des acteurs du territoire à la démarche et assurer leur implication dans l'émergence d'un SAGE nappes profondes;
- Assurer les contacts et rencontres avec les collectivités et les usagers de l'aire d'influence des nappes concernés afin de les fédérer autour de l'enjeu stratégique d'une gestion de ces masses d'eau dans un contexte de changement climatique;
- Constituer un document d'état des lieux / diagnostic des nappes profondes et participer à l'amélioration continue des connaissances sur ces ressources et leurs usages ;
- S'approprier et valoriser les autres démarches, travaux et programmes de recherche menés sur les nappes profondes participant à une définition de stratégie et à la mise en œuvre d'une gestion ;
- Exploiter les modèles hydrogéologiques développés sur les nappes profondes du sud du bassin aquitain, pour les utiliser dans le cadre de la démarche: mobiliser les propriétaires des modèles et définir les conditions de leur utilisation, élaborer avec les acteurs locaux les différents scénarii de gestion à modéliser, exploiter avec un groupe d'experts les résultats des modélisations (analyse critique, limites, vigilances...), les vulgariser pour les acteurs locaux et les valoriser pour le travail de définition de la gestion concertée des nappes;
- Organiser, préparer et animer les différentes réunions : comités de pilotage, réunions techniques, ateliers de concertation, rencontres des acteurs du territoire, groupe d'experts...
 ;
- Rédiger et diffuser les différents documents nécessaires à la démarche (cahier des charges technique, état des lieux, diagnostic, compte-rendu, diaporamas, notes, lettre d'information, etc.);
- Assurer le secrétariat technique et administratif de l'ensemble de la démarche (réception appels, mails et courriers, réponses, envoi des courriers, reprographie des documents, etc.);
- Gérer les demandes et le suivi des différents financements.

2/ Information, communication, valorisation

L'enjeu d'informer tous les acteurs des territoires sur l'existence, le fonctionnement et les enjeux liés aux ressources en eau souterraines est essentiel. La connaissance très technique et spécifique doit tout particulièrement être vulgarisée pour les nappes souterraines profondes au fonctionnement singulier. L'expertise hydrogéologique nécessaire doit s'appuyer sur des réseaux élargis de partenaires et scientifiques.

Pour ce faire, le(la) chargé(e) de mission doit notamment :

- Initier, préparer et/ou participer à des réunions ou des colloques, développer des réseaux professionnels utiles aux niveaux local, régional ou national, et faire le reporting auprès de l'EPTB et des instances de concertation pour les nappes profondes;
- Assurer la communication :
 - o externe : valorisation de l'avancée et des résultats de la démarche par l'intermédiaire de divers canaux de diffusion ; vulgarisation des résultats ;
 - o interne : information auprès des élus de l'EPTB, des conseils départementaux et de l'agence de l'eau, site Internet de l'Institution Adour.



3/ Expertise hydrogéologique en appui aux services et missions de l'ensemble de l'équipe EPTB :

En complément de la mission principale sur les nappes profondes, l'expertise hydrogéologique sera utile à l'ensemble des services et missions portés par l'EPTB, lorsque nécessaire.

Pour ce faire, il(elle) doit notamment participer, en tant que de besoin et pour les aspects liés à l'hydrogéologie :

- à l'élaboration, révision, animation des démarches de gestion intégrée (SAGE, PAPI...), en appui aux animateurs dédiés ;
- au suivi des études comprenant des enjeux d'hydrogéologie, portées par l'EPTB ou par des partenaires et acteurs locaux, pour lesquelles l'EPTB est associé;
- à l'émission d'avis techniques ou formels de l'EPTB ou des CLE sur des projets du territoire ;
- à la capitalisation et l'utilisation de données d'hydrogéologie, auprès de l'observatoire de l'eau;
- au développement de sujets utiles à l'EPTB ou au territoire, à l'opportunité et selon les besoins et décisions de l'EPTB : nappes et zones humides, remontée de nappes, relations nappes/rivières...

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- Ingénieur hydrogéologue : Bac +4 avec expérience ou Bac +5
- Permis B exigé

Compétences - connaissances :

Savoirs:

- compétences confirmées en hydrogéologie;
- connaissances en gestion intégrée de la ressource en eau et en aménagement du territoire, en hydrologie, gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
- connaissances en modélisation informatique ; capacité pour comprendre et expertiser les méthodes de construction et d'utilisation de modèles hydrogéologiques ;
- intérêt pour la prospective, le changement climatique et ses conséquences pour les politiques locales ;
- conduite et gestion de projet ;
- connaissances du cadre règlementaire, du fonctionnement des collectivités et des établissements publics et des procédures de marchés publics ;
- connaissance du monde de la recherche.

Savoir-faire:

- définir une stratégie ; être force de proposition et constituer une aide à la décision
- impulser et suivre une dynamique ; favoriser l'adhésion des partenaires et des territoires ;
- mobiliser les partenaires (techniciens, élus, chercheurs, etc.);
- animer et organiser des groupes de travail et des réunions ;
- synthétiser des études, produire des documents techniques ;
- vulgariser des documents scientifiques et les rendre accessibles ;
- élaborer des diagnostics et les rendre accessibles ;
- maitriser les logiciels bureautiques (Excel, Word, PPT), de SIG (QGis) et de communication ;
- monter des dossiers de demandes de subventions ;
- gérer des marchés publics, suivre des études.



Qualités personnelles:

- Capacité d'animation et d'écoute, force de proposition ;
- Qualités oratoires et relationnelles (concertation, communication, médiation, motivation);
- Autonomie;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Ouverture d'esprit et curiosité à toutes les disciplines des sciences de l'eau et de l'environnement :
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et avec des partenaires;
- Disponibilité et mobilité géographique.

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Rattachement hiérarchique : responsable du service gestion intégrée

Nombre de personnes encadrées : aucune

Relations internes : ensemble des agents de l'Institution Adour

Relations externes: élus du territoire, services de l'Etat et ses établissements publics, agence de l'eau Adour-Garonne, BRGM, services des Départements membres de l'EPTB, services des Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, ensemble des partenaires techniques et financiers, collectivités gestionnaires d'eau potable, associations, acteurs économiques et scientifiques, usagers, etc.

CONDITIONS

Type de contrat : CDD de 3 ans

<u>Catégorie</u>: A, Ingénieur territorial; rémunération selon les grilles de chaque cadre d'emploi

Temps de travail : 35 h/semaine

<u>Moyens matériels du poste</u> : ordinateur, téléphone fixe et mobile, imprimante, véhicule de service en partage

<u>Lieux de travail</u>: Mont-de-Marsan (Landes) ; possibilité de télétravail 2 jours par semaine sur accord de l'employeur ; déplacements réguliers à prévoir sur les 4 départements du bassin de l'Adour et à l'échelle de l'aire d'influence de la nappe.

Candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser au Président de l'Institution Adour (Institution Adour, 38 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-Marsan Cedex; contact-rh@institution-adour.fr; 05.58.46.18.70), jusqu'au 9 mars 2023. Entretiens à prévoir sur site à Mont-de-Marsan

